



## VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI 16 NOVEMBRE 2009** À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 12 NOVEMBRE 2009.

PRÉSENTS : Son honneur monsieur le maire Bill McMurchie ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith et Morris Trudeau formant quorum du conseil.

ABSENTS : Monsieur le conseiller E. Sztuka.

Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

### **2009-539**      APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement QUE l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance soit et est par la présente approuvé.

### **2009-540**      PROCÈS-VERBAL FRANÇAIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement D'approuver la version française des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> octobre et du 2 novembre 2009.

### **2009-541**      PROCÈS-VERBAL ANGLAIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver la version anglaise des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> octobre et du 2 novembre 2009.

### **2009-542**      PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Peter Ascoli, 244, avenue Stillview : Utilisation des téléphones cellulaires dans les véhicules de la Ville de Pointe-Claire et le nettoyage de rue sur l'avenue Stillview.

Yvon Calbert, 151, avenue Douglas-Shand : Installation d'un ascenseur au Centre Noël Legault.

Marcel Montpetit, 9, avenue du Golf : points 10.01, 20.05 et 30.02 de l'ordre du jour de la présente séance.

Claude Cousineau, 85, avenue de la Pointe-Claire : point 30.02 de l'ordre du jour de la présente séance et l'achat d'un véhicule hybride.

Matthew Thomas Scott, 60, avenue de Winston Circle : point 30.02 de l'ordre du jour de la présente séance et l'achat d'un véhicule autre que celui acquis.

**2009-543** AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
2495A SUR LE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE POINTE-  
CLAIRE

---

Monsieur le conseiller Trudeau donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour simplifier les règles d'affichages dans la zone C350 (Méga-Centre Des Sources) sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2009-544** AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
2495A SUR LE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE POINTE-  
CLAIRE

---

Monsieur le conseiller Trudeau donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour permettre certains usages dans les zones N222 et N247 (avenues Oneida et Leacock) sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2009-545** AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE CONSTRUCTION 2495C DE L'ANCIENNE VILLE DE POINTE-  
CLAIRE

---

Monsieur le conseiller Trudeau donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement de construction n° 2495C de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour permettre sur le lot 2 528 848 la construction d'une véranda de 279,72 pieds carrés sur pieux (zone Ra145 – 155 avenue Broadview) sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2009-546** AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES  
DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES DU RÈGLEMENT SUR LES  
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE

---

Monsieur le conseiller Smith donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant certaines dispositions administratives du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs plus anciens de Pointe-Claire sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2009-547** DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2495A –  
121, AVENUE BRIGADOON, POINTE-CLAIRE

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier  
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement  
RÉSOLU : QUE la demande de dérogation mineure de M. Mario Bédard et de  
Mme Jocelyne Proulx, afin de permettre au 121, avenue Brigadoon  
une distance de 1,34 m (4,41') entre la piscine creusée et la façade  
de la maison au lieu de 1,52 m (5,0'), tel que requis, soit et est par la  
présente approuvée.

**2009-548** DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2495A –  
155, AVENUE BROADVIEW, POINTE-CLAIRE

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement  
RÉSOLU : QUE la demande de dérogation mineure de M. Pierre Bélanger afin  
de permettre au 155, avenue Broadview la construction d'un  
agrandissement ayant une marge avant secondaire de 6,5 m (21,3')  
au lieu de la marge minimale requise de 7,5 m (24,6') et ayant une  
marge arrière de 4,7 m (15,4') au lieu de la marge minimale requise  
de 10,0 m (32,8'), soit et est par la présente approuvée.

**2009-549** DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2495A – 188, AVENUE ONEIDA, POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement QUE la demande de dérogation mineure de M. Daniel Lachapelle, pour et au nom de Aesus Systems Inc., afin de permettre au 188, avenue Oneida un bâtiment industriel dont la proportion de matériau de parement de «Classe A» utilisé sur les deux élévations latérales est de 12% au lieu de la proportion minimale requise de 25%, soit et est par la présente approuvée.

**2009-550** RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2495A-250

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'adopter le règlement portant le numéro PC-2495A-250 et modifiant le règlement n° 2495A de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour autoriser les usages industriels de «Classe C» dans la zone N254 (boulevard Des Sources).

**2009-551** RAPPORT – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Réception du rapport du greffier sur la procédure d'enregistrement tenue le 4 novembre 2009 à l'égard du règlement suivant :

PC-2734-1 Règlement modifiant le règlement n° PC-2734-1 décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 500 000\$ pour des dépenses d'immobilisations informatiques.

Et noter qu'aucune personne habile à voter n'a demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ce règlement.

**2009-552** NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

RÉSOLU : Il est propose par monsieur le conseiller Bissonnette Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement QUE monsieur le conseiller Jacques Labbé soit nommé pour agir en tant que maire suppléant et, en tant que remplaçant du maire McMurchie aux assemblées du conseil d'agglomération de Montréal, pour les mois de décembre 2009, janvier et février 2010.

**2009-553** ÉCOLE SECONDAIRE JOHN RENNIE - PUBLICITÉ

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'acheter un espace publicitaire de 150\$ dans le programme de la production théâtrale «Witches» de l'école secondaire John Rennie qui aura lieu les 10 et 11 décembre 2009;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, tel qu'il appert du certificat n° 09-2355 émis par la trésorière.

**2009-554** COMPÉTITION DE LA COUPE WIMGYM 2010 - PUBLICITÉ

Le sujet relatif à l'achat d'un espace publicitaire de 395\$ dans le programme de la compétition de la Coupe Wimgym 2010 qui aura lieu les 23 et 24 janvier 2010 est reporté à une prochaine séance du conseil.

**2009-555**                    JULIA KRAFT CELEBRATION CENTRE – SOUTIEN FINANCIER

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Geller  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'autoriser le versement d'une subvention de 500\$ à l'organisme  
«Julia Kraft Celebration Centre» représentant ainsi la contribution de  
la Ville de Pointe-Claire dans le cadre du financement de leurs  
activités;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989, tel  
qu'il appert du certificat n° 09-2363 émis par la trésorière.

**2009-556**                    CULTURE, SPORT, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL –  
AUTORISATION D'ACHAT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'autoriser l'achat d'une machine à bulles à même les fonds de  
roulement;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-33-200-90-003, tel  
qu'il appert du certificat n° 09-2359 émis par la trésorière.

**2009-557**                    APPEL D'OFFRES N° IH90010

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'octroyer un contrat pour la fourniture et l'entretien d'un anneau de  
glace, du stationnement, de la roulotte, des accès et des sentiers au  
parc Du Voyageur pour l'hiver 2009-2010 à la société «9042-0845  
inc. Mario et Tony», pour un montant total approximatif de  
53 620,14\$, incluant les taxes, et ce, conformément aux documents  
de l'appel d'offres IH90010;

D'imputer cette dépense, tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-02-701-74-539

Crédits 2009 : 14 146,73\$                    Contrat 2009 : 14 802,42\$

Crédits 2010 : 37 098,21\$                    Contrat 2010 : 38 817,71\$

Le tout, tel qu'il appert du certificat n° 09-2350 émis par la trésorière.

**2009-558**                    APPEL D'OFFRES N° IT90012

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'un véhicule  
neuf de marque Jeep Patriot 4x4, modèle 2010 ou plus récent à la  
société «EXCELLENCE DODGE CHRYSLER VAUDREUIL», pour  
un montant total approximatif de 30 108,28\$, incluant les taxes, et  
ce, conformément aux documents de l'appel d'offres IT90012;

D'imputer cette dépense, tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-03-920-09-003

Crédits: 28 774,58\$                    Contrat: 30 108,28\$

Le tout, tel qu'il appert du certificat n° 09-2353 émis par la trésorière.

**2009-559**                    **AUTORISATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT – APPEL  
D'OFFRES PG9000**

---

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement  
D'autoriser le paiement relatif aux modifications de contrat pour un  
montant de 54 662,33\$ relativement aux travaux de remplacement  
des réservoirs pétroliers souterrains au 50, avenue Terra Cotta  
(Service des travaux publics), à la société «ENTREPRISES STE-  
CROIX INC.»;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-22-408-02-752, tel  
qu'il appert du certificat n° 09-2342 émis par la trésorière.

**2009-560**                    **RESSOURCES HUMAINES – AJUSTEMENT SALARIAL**

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Geller  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver l'ajustement salarial de M. Ryan Mallette, chef de  
section – Entraînement natation à 52 923\$, et ce, rétroactivement au  
1<sup>er</sup> septembre 2009, date de sa nomination temporaire;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-701-13-131, tel  
qu'il appert du certificat n° 09-2341 émis par la trésorière.

**2009-561**                    **CHANGEMENT AU PERSONNEL**

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'approuver la liste des changements au personnel pour le mois  
d'octobre 2009, telle que signée par Me Jean-Denis Jacob, directeur  
général et M. André Lévesque, chef de division – Ressources  
humaines.

**2009-562**                    **LEVÉE DE LA SÉANCE**

RÉSOLU :                    Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier  
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement  
QUE la présente séance soit levée à 20 h 07.

---

Bill McMurchie  
Maire

---

Me Lucie Tousignant  
Greffière